



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Feuille de route pour une meilleure intégration de la biodiversité dans les secteurs agricoles à Madagascar

RESUME

PROJET « INTEGRATION DE LA
BIODIVERSITE DANS LES SECTEURS
AGRICOLES »

MADAGASCAR

FMM/CLO/LES/MUL

Décembre 2023

Le présent résumé

- a été rédigé par:
 - Bruno Ramamonjisoa, spécialiste national principal en politique des secteurs de la biodiversité et agricoles dans le cadre du projet FMM Madagascar, et
 - Michelle Andriamahazo, spécialiste national assistant en politique des secteurs de la biodiversité et agricoles dans le cadre du projet FMM Madagascar;
- sous la supervision de la Task Force du projet FMM Madagascar incluant:
 - les points focaux du projet au Ministère de l'agriculture et de l'élevage à Madagascar;
 - les points focaux du projet au Ministère de la pêche et de l'économie bleue à Madagascar;
 - les points focaux du projet au Ministère de l'environnement et du développement durable à Madagascar dont les points focaux nationaux de la CDB;
 - l'équipe de la sous-unité "Amélioration de l'environnement" à la FAO Madagascar;
 - l'équipe du sous-programme "Intégration de la biodiversité dans les secteurs agricoles" au Siège de la FAO, sous le bureau du Changement Climatique, de la Biodiversité et de l'Environnement (OCB) ;
- avec la prise en compte des avis et recommandations des parties prenantes impliquées dans les secteurs agricoles et la biodiversité (cf. annexe 5).



Sommaire

Contexte 9

2 - Processus d'élaboration de la feuille de route nationale 10

3 - Diagnostic de la situation existante 12

3.1- Analyse des parties prenantes /acteurs

3.2- Analyse des documents cadres nationaux

3.3 Analyse de l'intégration de la biodiversité via les pratiques agricoles

4- Défis de l'intégration de la biodiversité dans les politiques agricoles 21

5- Recommandations 22

5.1- Recommandations sur les alignements à effectuer sur les politiques

5.2 – Recommandation sur les thématiques d'action respectueuses de la biodiversité

5.2.1 - Intensification durable

5.2.2- Agroécologie / Agriculture intelligente face au climat

5.2.3 - Pêche et aquaculture

5.2.4 - Restauration des écosystèmes

5.2.5 - Gestion et utilisation des espèces sauvages

6- Feuille de route pour une meilleure intégration de la biodiversité dans les secteurs agricoles à Madagascar 25





Liste des tableaux & figures

- Tableau 1: Engagement et contribution des parties prenantes des secteurs agricoles pour la biodiversité **3**
 - Tableau 2: Liste des documents de politiques, stratégies, plans et textes juridiques et réglementaires examinés **6**
 - Tableau 3 : Document de politique à aligner dans le cadre de l'intégration de la biodiversité dans les secteurs agricoles **11**
-
- Figure 1 : Processus méthodologique pour l'intégration de la biodiversité dans les secteurs agricoles et l'élaboration de la feuille de route nationale. **3**
 - Figure 2 : Analyse de la contribution et de l'influence des principales parties prenantes des secteurs agricoles sur la biodiversité. **5**
 - Figure 3 : Résumé de la feuille de route pour une meilleure intégration de la biodiversité dans les secteurs agricoles à Madagascar **13**

Liste des abréviations

- AIC Agriculture intelligente face au climat
- APA Accès et partage des Avantages
- ASPD Aménagement Agro-Sylvo-Pastoral durable
- BV-Lac Mise en valeur et protection des bassins versants du Lac Alaotra
- BVPI Bassins Versants et Périmètres Irrigués
- CDB Convention sur la diversité biologique
- CDN Contribution Déterminée au niveau National
- CITES Commerce international des espèces sauvages
- CM Code minier
- CMB Cadre Mondial de la Biodiversité
- CNRPF Comité national pour la Restauration des paysages forestiers
- COBA Communauté de base
- COP Conférence des Parties
- CPDN Contribution Prévues Déterminées au niveau National
- CTD Collectivité territoriale décentralisée
- DIREDD Direction Inter-Régionale de l'Environnement et du Développement Durable
- DRAE Direction Régionale de l'Agriculture et de l'Élevage
- DREDD Direction Régionale de l'Environnement et du Développement Durable
- DRPEB Direction Régionale de la Pêche et de l'Économie Bleue
- FAO Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
- FMM Intégration de la biodiversité dans les secteurs agricoles
- GIZ « Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit » ou Association allemande pour la coopération internationale
- LPA Lettre de politique de l'agriculture
- LPB Lettre de Politique Bleue
- LPE Lettre de Politique de l'Élevage
- LPF Lettre de politique Foncière
- LPIAEP Lettre de politique intersectorielle Agriculture, élevage et pêche
- MATSF Ministère de l'Aménagement du Territoire et des Services Fonciers
- MEDD Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
- MEF Ministère de l'Économie et des Finances
- MESUPRES Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
- MICC Ministère de l'Industrialisation, du Commerce et de la Consommation
- MINAE Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage
- MMRS Ministère des Mines et des Ressources Stratégiques
- MPEB Ministère de la Pêche et de l'Économie Bleue
- OGM Organisme Génétiquement Modifié
-

- ONG Organisme Non Gouvernemental
- OSC Organisation de la société civile
- PANLCC Plan d'action national de lutte contre le changement climatique
- PANLCD Plan d'action national de lutte contre la désertification
- PANLD Plan d'action national de lutte contre la désertification alignée au Plan cadre stratégique décennal 2008 – 2018

- PEM Plan d'émergence de Madagascar 2019 – 2023
- PGE/IEM Politique générale de l'Etat / IEM 2019 – 2023
- PIGO Politique Intégrée de la Gouvernance de l'Océan
- PNA Plan National d'Adaptation
- PNAT Politique nationale d'aménagement du territoire
- PNB Politique nationale de biosécurité à Madagascar
- PPI Petits Périmètres Irrigués
- PROSOL Projet de Protection et de Réhabilitation des Sols pour améliorer la sécurité alimentaire

- PSAEP/PNIAEP Programme sectoriel agriculture Elevage pêche / Plan national d'investissement agricole
- PTF Partenaire technique et financier
- PV Procès-verbal
- RPF Restauration des Paysages Forestiers
- SAICM Strategic Approach to International Chemicals Management ou Approche Stratégique pour la Gestion Internationale des Produits Chimiques

- SNABIO Stratégie nationale pour le développement de l'agriculture biologique à Madagascar

- SNCC / AEP Stratégie nationale face au Changement climatique Secteur agriculture-élevage- pêche 2012- 2025

- SNDR Stratégie nationale de développement rizicole
- SNDSR Stratégie nationale de développement de la filière semences Riz à Madagascar
- SNEB Stratégie Nationale de l'Economie Bleue
- SNGP Stratégie Nationale pour la Gestion de la Pollution
- SNFAR Document de stratégie nationale pour la formation agricole & rurale
- SNPA RPGAA Stratégie nationale et plan d'actions sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

- SNRPF Stratégie nationale sur la restauration des paysages forestiers et des infrastructures vertes à Madagascar

- SNRPGAA Stratégie nationale et plan d'actions sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

- SNS Stratégie Nationale Semencière (SNS)
- SPANB Stratégie et Plans d'Actions Nationaux sur la Biodiversité
- STD Service Technique Déconcentré
- TIRPAA Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

- VOI « Vondron'Olona Ifotony » (Communauté de base)

An aerial photograph of a coastal agricultural landscape. In the foreground, there are several small, simple houses with thatched roofs, surrounded by lush green trees. A dirt road winds through the village. In the middle ground, there are large, rectangular rice fields, some of which are flooded with water. A river or canal flows through the landscape, and in the background, the ocean is visible under a cloudy sky. The overall scene depicts a rural, agricultural community in a coastal region.

Feuille de route pour une meilleure intégration de la biodiversité dans les secteurs agricoles

1 – Contexte



Les secteurs agricoles au sens large font référence à l'ensemble des activités directement liées à la production de denrées alimentaires et à la fourniture de matières premières pour les industries agroalimentaires. Ils comprennent les sous-secteurs de l'agriculture, l'élevage et la pêche ainsi que les activités connexes telles que l'aquaculture et la sylviculture (forêts). Ils jouent un rôle important dans la production alimentaire, la création d'emplois et de revenus de la population. Cependant, les pratiques adoptées telles que l'utilisation de feux, le défrichage et les techniques traditionnelles, contribuent à la perte de biodiversité et à la dégradation des écosystèmes, exacerbées par le changement climatique, la migration, l'insécurité et la dégradation des routes. A cause des fortes pressions et menaces qui pèsent sur la biodiversité du pays, représentant 4% des êtres-vivants dans le monde avec un taux d'endémicité faunistique et floristique d'environ 80%, Madagascar fait partie des pays chauds (hotspots) de la biodiversité.

Pour remédier à ces préjudices, il est crucial d'intégrer la biodiversité dans les secteurs agricoles. L'intégration de la biodiversité dans les secteurs agricoles est définie par la FAO comme le processus intégrant les considérations relatives à la biodiversité dans les politiques, stratégies et pratiques des acteurs publics et privés impactant ou dépendant de la biodiversité. Elle vise un monde dans lequel les systèmes agricoles et alimentaires (i) ont moins d'effets néfastes sur la diversité biologique et les écosystèmes, (ii) utilisent au mieux le potentiel de la biodiversité et des écosystèmes et (iii) contribuent à la préservation, l'utilisation durable et la gestion et la régénération de la biodiversité, en assurant la sécurité alimentaire et la nutrition des générations présentes et futures et en offrant des moyens d'existence. Par ailleurs, le cible 14 du Cadre Mondial pour la Biodiversité de Kunming-Montréal formule l'intégration de la biodiversité comme son incorporation complète dans les politiques, réglementations, processus de planification, stratégies de lutte contre la pauvreté, évaluations environnementales stratégiques, évaluations d'impact sur l'environnement, et éventuellement dans la comptabilité nationale, à tous les niveaux de gouvernement et dans tous les secteurs. Cela implique l'alignement progressif de toutes les activités publiques et privées, flux fiscaux et financiers sur les objectifs et les cibles du cadre.



2 - Processus d'élaboration de la feuille de route nationale

L'élaboration de la feuille de route pour une meilleure intégration de la biodiversité dans les secteurs agricoles à Madagascar a suivi un processus méthodologique défini conjointement avec les trois principaux acteurs gouvernementaux concernés (ministère de l'agriculture et de l'élevage, ministère de la pêche et de l'économie bleue, ministère de l'environnement et du développement durable), avec l'appui de la FAO dans le cadre du projet « Intégration de la biodiversité dans les secteurs agricoles » (FMM/GLO/165/MUL), sous le financement de la Suède via l'Instrument de Contribution Volontaire Flexible (FVC).

Pour son élaboration, les documents cadres (dont principalement les politiques et stratégies) en matière de biodiversité, d'Agriculture, de gestion durable des terres et de changement climatique ont été collectées, examinées pour identifier les synergies, compromis entre elles et avec les politiques des secteurs transversaux. Tout en ayant valorisé les résultats des études similaires antérieures, des documents cadres ont été identifiés comme étant prioritaires et ont fait l'objet d'une analyse plus poussée via des consultations multipartites et multisectorielles des différentes catégories d'acteurs impliqués dans les secteurs de l'Agriculture et de la biodiversité (acteurs gouvernementaux et organismes rattachés, partenaires techniques et financiers, , organisations non gouvernementales/organisations de la société civile, institutions de formation et de recherche et organisations de producteurs, acteurs privés) au niveau central et à travers des études de cas concrets principalement dans les parties Est (région Alaotra Mangoro) et Ouest (région Menabe) de l'île pour l'état de l'intégration de la biodiversité dans les politiques agricoles et des pratiques existantes, ajoutée par la région Vakinankaratra spécifiquement pour la coordination des actions en faveur de la biodiversité. Les consultations multipartites ont permis d'identifier et de recommander, sur la base des actions cibles du Cadre Mondial pour la Biodiversité (CMB), cinq thématiques d'actions respectueuses de la biodiversité à savoir : (i) l'intensification durable, (ii) l'agroécologie/Agriculture intelligente face au climat, (iii) la pêche et l'aquaculture, (iv) la restauration des écosystèmes et (v) la gestion et utilisation des espèces sauvages. Les axes d'orientation et les activités prioritaires avancées dans la feuille de route en découlent en ayant tenu compte des engagements pris dans le cadre des Conventions de Rio, dont notamment la Convention sur la Diversité Biologique (CDB).

ETAPES POUR L'INTEGRATION DE LA BIODIVERSITE DANS LES SECTEURS AGRICOLES ET L'ELABORATION DE LA FEUILLE DE ROUTE

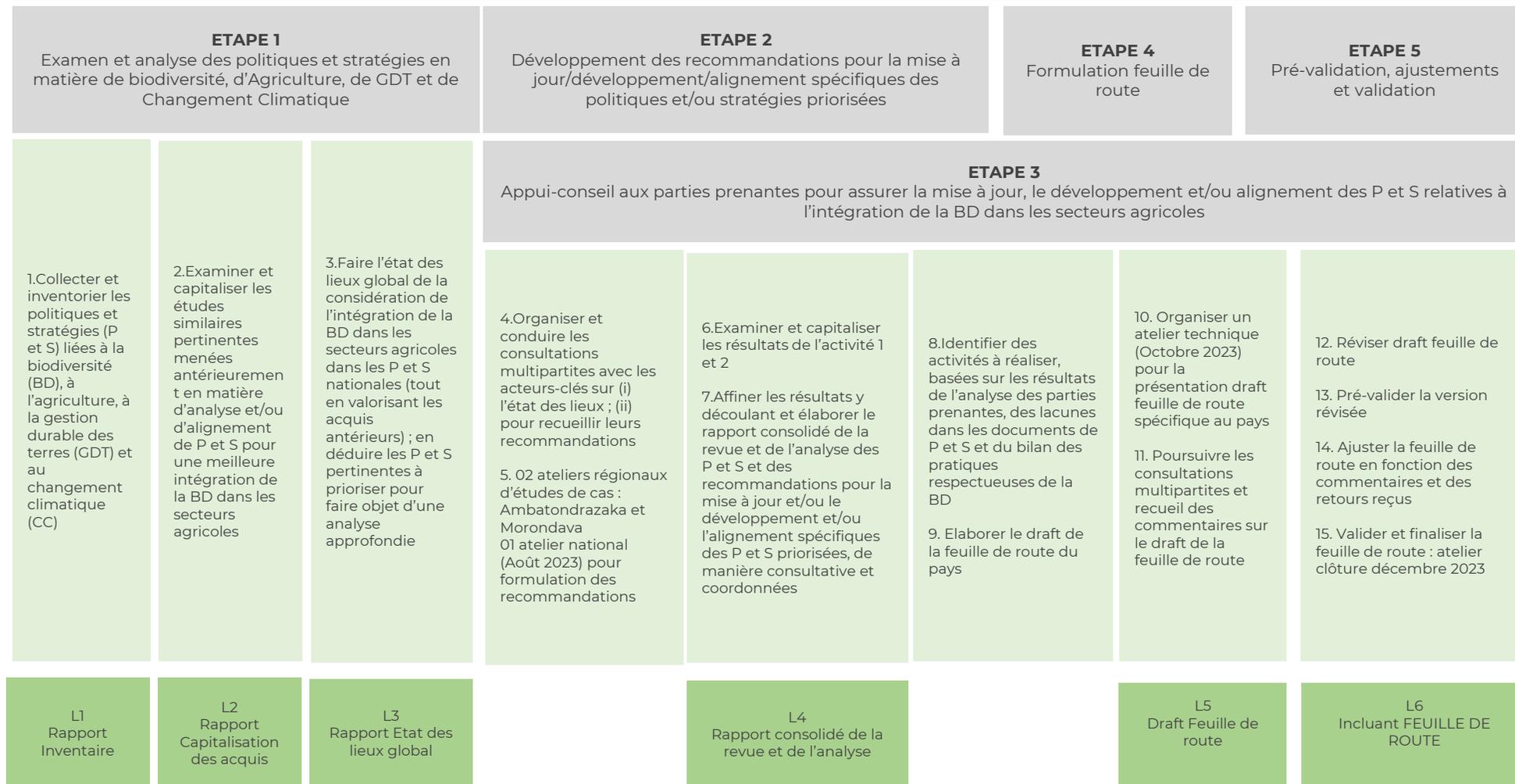
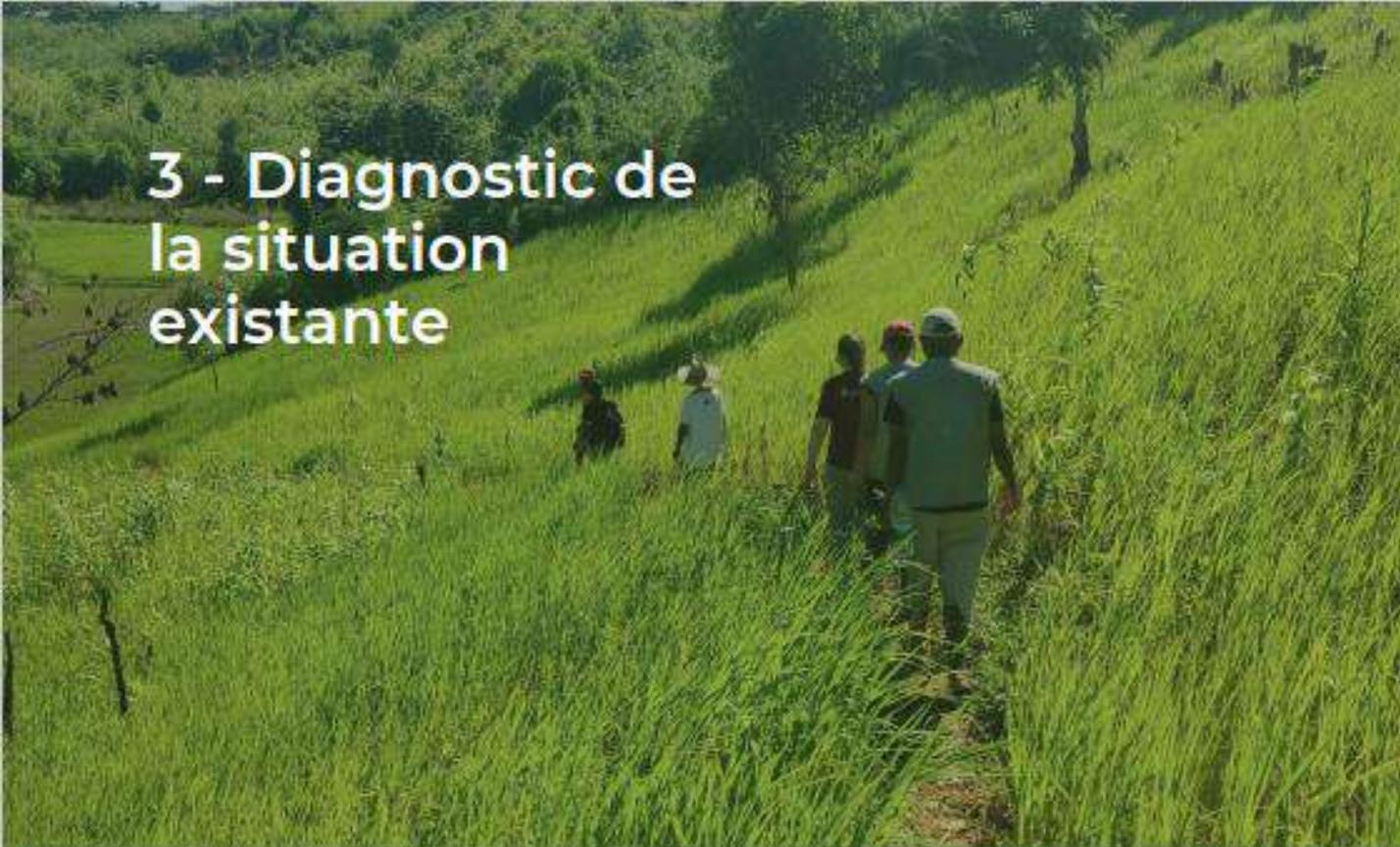


Figure 1: Processus méthodologique pour l'intégration de la biodiversité dans les secteurs agricoles et l'élaboration de la feuille de route nationale

3 - Diagnostic de la situation existante



3.1 - Analyse des parties prenantes /acteurs

L'engagement et la contribution pour la biodiversité diffère selon les catégories des parties prenantes.

Tableau 1: Engagement et contribution des parties prenantes des secteurs agricoles pour la biodiversité

Principales parties prenantes	Engagement / contribution
Les structures publiques (Les différents ministères impliqués)	
Gouvernement	Simplifier le transfert des ressources vers le MINAE, MPEB et MEDD et ses démembrements, Renforcer la collaboration intersectorielle dans la mise en œuvre de la feuille de route
Ministère en charge de l'agriculture et de l'élevage	Elaborer, faire valider et faciliter la promulgation des politiques / stratégies et lois relatives à l'intégration de la biodiversité dans les secteurs agricoles Superviser la mise en œuvre de la feuille de route
Ministère en charge de la pêche et de l'économie bleue	Elaborer, faire valider et faciliter la promulgation des politiques / stratégies et lois relatives à l'intégration de la biodiversité dans les secteurs agricoles Superviser la mise en œuvre de la feuille de route
Ministère en charge de l'environnement et du Développement durable	Elaborer, faire valider et faciliter la promulgation des politiques / stratégies et lois relatives à l'intégration de la biodiversité dans les secteurs agricoles Superviser la mise en œuvre de la feuille de route
Directions régionaux et interrégionaux des trois ministères suscités	Mettre en œuvre les actions prévues dans les documents cadres au niveau national
Ministère en charge de l'aménagement du territoire et des services fonciers (niveaux central et régionaux)	Collaborer dans la validation des politiques / stratégies et lois relatives à l'intégration de la biodiversité et dans la mise en œuvre de la feuille de route notamment dans la planification spatiales (SRAT et SAC)

Principales parties prenantes	Engagement / contribution
Les structures publiques (Les différents ministères impliqués)	
Ministère en charge de l'industrialisation, du commerce et de la consommation (niveaux central et régionaux)	Collaborer dans la validation des politiques / stratégies et lois relatives à l'intégration de la biodiversité et dans la mise en œuvre de la feuille de route
Ministère en charge des mines et des ressources stratégiques (niveaux central et régionaux)	Collaborer dans la validation des politiques / stratégies et lois relatives à l'intégration de la biodiversité et dans la mise en œuvre de la feuille de route
Ministère en charge de la population et des migrations internes (niveaux central et régionaux)	Collaborer dans la validation des politiques / stratégies et lois relatives à l'intégration de la biodiversité et dans la mise en œuvre de la feuille de route
Ministère en charge de l'économie et des finances (niveaux central et régionaux)	Faciliter le transfert des ressources budgétaires pour la mise en œuvre de la feuille de route
Collectivités territoriales décentralisées (CTD)	Contribuer, préserver, valoriser, gérer l'environnement et les ressources naturelles, Prévenir et lutter contre les feux de brousse et la déforestation
	Planifier le développement régional, communal, Elaborer et mettre en œuvre les SRAT et les SAC Superviser les travaux de mise en place et d'entretien des infrastructures agricoles
	Réguler les filières de produits agricoles par la perception des ristournes
	Elaborer et contrôler l'application des Dina
Secteur privé	Mobiliser les opérateurs et/ou entreprises de façon qu'ils soient aptes à accompagner la mise en œuvre de la valorisation de la biodiversité Responsabiliser pour : <ul style="list-style-type: none"> la production de matériel végétal, le reboisement et la restauration ainsi que la gestion de nouvelles aires protégées. la lutte contre la pollution et les déchets, et la sensibilisation pour la pratique de mode de production résilient au problème de changement climatique.
Populations locales, fédération et associations paysannes	Contrôler (application des Dina) et suivre les actions (reboisement, restauration, mise en place de dispositifs anti érosive, suivi des sensibilisations locales, suivi des infrastructures mise en place)
Organismes de formation et de recherche	Appuyer l'Etat dans la mise à disposition des connaissances nécessaires pour la mise en œuvre technique, économique et juridique des actions. Contribuer (Organismes de formation) à augmenter les capacités des agents des ministères concernés (MINAE, MPEB, MEDD) mais aussi du personnel du secteur privé.
Organisations de la société civile	Participer activement à la protection et à la conservation de la biodiversité par la promotion de campagnes de sensibilisation et d'animation, production de plants, pépinières, plantation des espèces locales fertilisantes, lutte contre les feux de brousse et formation des comités de protection de la nature
	Exercer d'autres activités comme la valorisation économique des services écosystémiques, l'éducation citoyenne notamment en termes de fiscalité environnementale (dans le cadre de l'APA), de lutte contre la pollution et les déchets ou la formation à la gouvernance
Partenaires techniques et financiers	Appuyer l'Etat et le secteur privé dans la mise en œuvre de la feuille de route à travers le financement de différents projets élaborés par le Gouvernement ou la mise en relation avec des partenaires institutionnels bilatérales ou multilatérales qui peuvent le faire

1 Les Collectivités Territoriales Décentralisées notamment les Communes, selon la loi organique 2014-018, sont principalement chargées, en matière environnementale, de la planification du développement communal et la mise en œuvre des opérations liées : (1) à la contribution, à la préservation, à la valorisation et à la gestion de et (2) à la prévention et la lutte contre les feux de brousse et la déforestation.

L'analyse des acteurs, caractérisés par des objectifs et des intérêts multiples parfois concordants et parfois conflictuels vis-à-vis de la gestion de la biodiversité et de l'intégration de la biodiversité dans les secteurs agricoles, a permis de dégager une compréhension des interactions entre eux, ainsi que de mettre en évidence la pertinence des uns par rapport aux autres à travers l'utilisation de la matrice d'importance/influence à quatre cases.

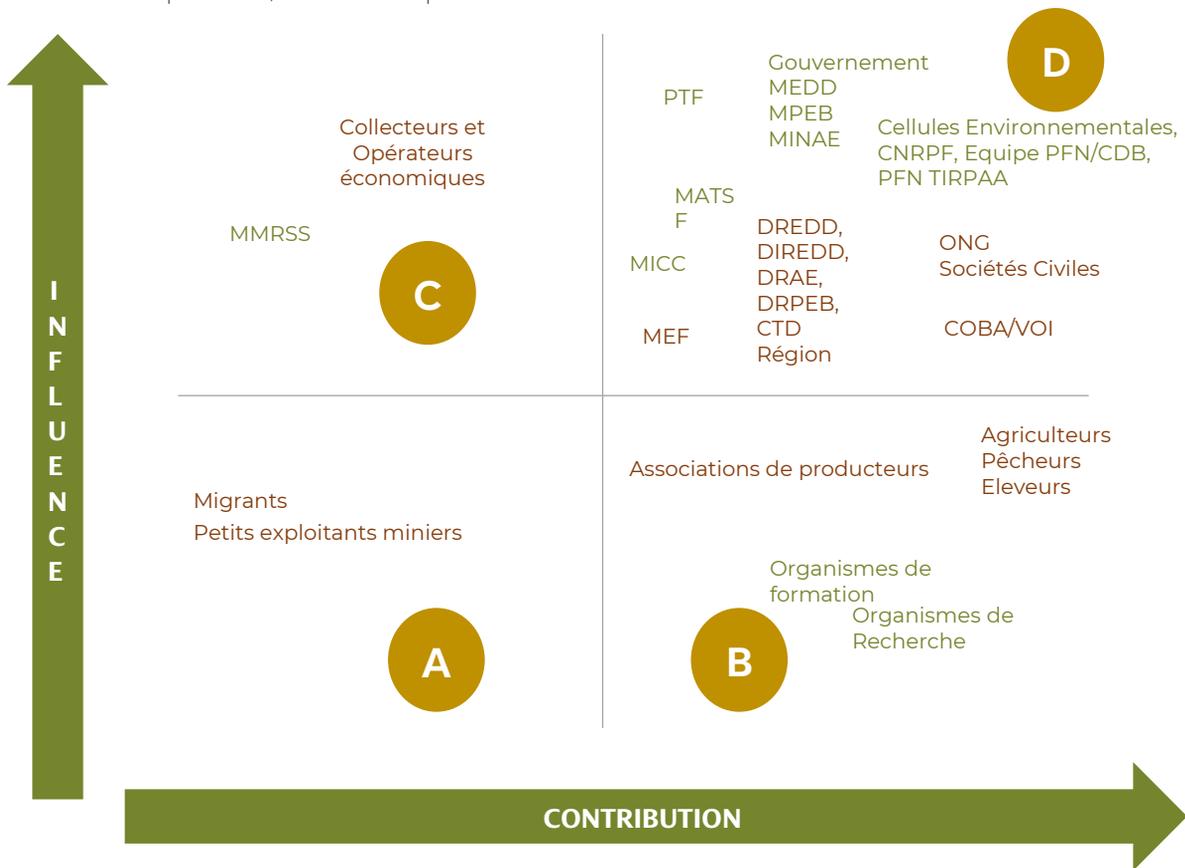


Figure 2 : Analyse de la contribution et de l'influence des principales parties prenantes des secteurs agricoles sur la biodiversité

- **Groupe A** (Faible influence, Faible contribution) : migrants, petits exploitants miniers.
- **Groupe B** (Faible influence, Contribution élevée) : fédérations agricoles, associations paysannes, OSC, organismes de formation et de recherche. Collaboration recommandée avec ce groupe pour le succès du projet.
- **Groupe C** (Influence élevée, Contribution faible) : collecteurs, opérateurs, ministère des mines. Risques potentiels pour le projet FMM en raison de leurs intérêts divergents. Exemple : opérateurs privés d'intrants agricoles vont à l'encontre de l'agriculture biologique.
- **Groupe D** (Influence élevée, Contribution élevée) : gouvernement, MEDD, MINAE, MPEB, directions régionales, CNRPF, PTF, société civile, ONG, MATSF, MICC, MEF, collectivités décentralisées, COBA/VOI.

Les recommandations ci-après ont été collectées lors des ateliers de consultation régionaux :

- Nécessité de reprise de projets passés pour assurer la continuité, soulignée lors de l'atelier Alaotra Mangoro ;
- Litiges et incompréhensions entre parties prenantes, par exemple, l'utilisation d'engrais chimiques par certains agriculteurs nuisant aux bassins piscicoles ;
- Politiques pour l'intégration de la biodiversité peuvent affecter différemment hommes, femmes et jeunes. Les inégalités entre les sexes dans l'agriculture doivent être traitées pour une intégration équitable.
- Implication active des femmes, hommes, jeunes et groupes marginalisés essentielle dans la conception et la mise en œuvre des politiques, avec prise en compte de leurs voix respectives.



3.2- Analyse des documents cadres nationaux

Parmi les 95 documents recensés (non exhaustifs) sur les politiques, stratégies nationales, programmes et plans d'action ainsi que les engagements internationaux ratifiés par Madagascar, les documents cadres présentés dans le tableau ci-après ont été prioritaires pour faire objet d'une analyse plus approfondie, afin d'améliorer l'intégration de la biodiversité dans les secteurs agricoles" ont été donc déduites de l'examen de l'état des lieux global de la considération de l'intégration de la biodiversité dans les politiques et stratégies nationales des secteurs agricoles à travers cette méthode de dénombrement d'une part, et des suggestions des participants après les ateliers de consultations multipartites d'autre part, et ce, tout en valorisant les acquis antérieurs. Ils ont été choisis principalement sur la base des critères suivants :

- Existence des textes d'application (Loi-Décret-Arrêté) ;
- Cohérence des objectifs et/ou axes stratégiques et/ou les actions avec l'intégration de la biodiversité dans les politiques et stratégies;
- Considération des actions liées à la conservation ou à la protection et l'utilisation durable de la biodiversité dans l'un ou les trois secteurs (agriculture, élevage et pêche).

Tableau 2: Liste des documents de politiques, stratégies, plans et textes juridiques et réglementaires examinés

Titre	Année de publication
Stratégie Nationale de l'Economie bleue (SNEB)	Août 2023
Politique Intégrée de l'Océan Madagascar (PIGO)	2023
Stratégie et plan d'action pour le renforcement de la résilience des moyens de subsistance face au changement climatique à travers la mise à l'échelle de la diffusion de l'agriculture intelligente face au climat à Madagascar, Horizon 2022-2030 (Version après atelier de validation)	2022
Stratégie Nationale Semencière (SNS)	2022
Diagnostic des textes juridiques du Secteur pêche de Madagascar	2021
Politique générale de l'Etat / IEM 2019 - 2023	2019
Plan émergence Madagascar 2019 - 2023	2019
Manuel de procédure de mécanismes APA pour les utilisateurs des Ressources Génétiques (RG) et des Ressources Phytogénétiques pour l'Alimentation et l'Agriculture (RPGAA) à Madagascar	2019
Stratégie nationale et plan d'actions sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture	2018
Décret N° 2018-39 du 02 mai 2018 portant sur l'interdiction d'importation de distribution, de production et de vente des produits d'origine végétale ou animale issus des Organismes Génétiquement Modifiés OGM	2018
Arrêté n°11567/2017 portant sur les mesures intérimaires de demande d'accès aux ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture et de partage des avantages dans le cadre du système multilatéral du traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (TIRPAA)	2017
Stratégie nationale de développement de la filière semences Riz à Madagascar	2016
Projet de loi relative au régime de la biosécurité	2016
Stratégie et Plans d'Actions Nationaux sur la Biodiversité	2015
Programme sectoriel agriculture Elevage pêche Plan national d'investissement agricole PSAEP/PNIAEP 2016-2020	2015
Loi N° 2015-053 Portant Code de la pêche et de l'aquaculture	2015
Lettre de politique intersectorielle Agriculture, élevage et pêche	2015
Lettre de Politique de l'Elevage	2015
Lettre de politique de l'agriculture	2015
DECRET N°2010-0958 portant mise en place du catalogue national des espèces et variétés de plantes cultivées.	2015
Lettre de politique sur l'accès et le partage des avantages liés aux ressources génétiques de Madagascar (APA)	2014
Stratégie nationale face au Changement climatique Secteur agriculture- élevage- pêche 2012- 2025	2012
Politique nationale de la biosécurité à Madagascar	2012
Document de travail pour la définition d'un cadre d'orientation politique du développement de la filière zébu malagasy	2012
Décret N° 2010-1009 Portant réglementation de la Production, du Contrôle, de la Certification et de la Commercialisation des semences	2010
Stratégie nationale de développement rizicole (2022-2030)	2009
Loi N° 2006-030 du 24 novembre 2006 relative à l'élevage à Madagascar	2006
Lettre de politique de développement des bassins versants & périmètres irrigués (BVPI)	2006
Décret : N° 2006-618 Relatif aux organismes chargés de la mise en œuvre de la politique semencière.	2006
Objectifs et Plan d'Actions Régionaux pour la Gestion Durable de la Biodiversité 2 ^{ème} partie	2002
Stratégie Nationale de Gestion Durables de la Biodiversité	2001
Politique de développement rizicole 2001 - 2010	2001

- **Analyse de l'interaction entre les documents cadre nationaux et les trois principales Conventions de Rio (CDB, CNUCC, CNULCD)**

La plupart des documents cadres intègrent et prennent en considération à différent niveau le concept de la biodiversité ou la biodiversité à travers la CDB, tandis que les deux autres conventions sur le changement climatique et la lutte contre la désertification ne sont pas du tout prises en considération dans les documents cadres nationaux relatifs au secteur agricole. Les trois lettres de politiques qui guident la mise en œuvre des politiques et stratégie des secteurs agricoles ne précisent pas leur relation avec la biodiversité montrant l'insuffisance de considération de la biodiversité dans les politiques sectorielles agricoles. Ces documents ne sont pas non plus alignés aux différents documents cadre pour la mise en œuvre de la convention de à savoir la biodiversité, le changement climatique et la lutte contre la désertification.

- **Analyse de l'interaction entre les documents cadres nationaux et le Cadre Mondial pour la Biodiversité (CMB)**

La plupart des documents-cadres nationaux liés aux secteurs agricoles ne présentent pas d'interaction significative avec les objectifs du Cadre Mondial pour la Biodiversité (CMB). Cette situation s'explique par le fait que le CMB a été récemment adopté en décembre 2022 lors de la COP15 de la CDB, alors que les documents-cadres ont été élaborés plusieurs années auparavant. Cependant, la Stratégie et le Plan d'Action National sur la Biodiversité (SPANB) démontre une synergie avec les objectifs liés à l'intégration de la biodiversité du CMB. Ce document interagit avec le Cadre Mondial pour la Biodiversité. Malgré cela, certaines cibles (9, 10, 12, 14) ne sont pas pleinement prises en compte dans la SPANB. Stratégie Nationale pour la Restauration des Paysages Forestiers et les infrastructures vertes (SNRRPF), la Stratégie Nationale pour le Développement de l'Agriculture Biologique (SNABIO), la Stratégie Nationale et le Plan d'Actions sur les Ressources Phytogénétiques pour l'Alimentation et l'Agriculture (SNRPGAA), la "Stratégie Nationale de l'Économie Bleue (SNEB)" de Madagascar ainsi que la Politique Intégrée de Gouvernance de l'Océan (PIGO), intègrent suffisamment la biodiversité et sont en synergie avec le CMB.

- **Analyse du niveau d'intégration de la biodiversité dans les documents cadres nationaux avec leurs impacts**

Le degré d'intégration de la biodiversité dépend de ces politiques et stratégies, lesquelles influent tant bien que mal sur la durabilité, la préservation des écosystèmes, la promotion d'approches basées sur la nature et le respect des espèces sauvages. Malheureusement, le constat révèle un niveau d'intégration de la biodiversité relativement faible en raison de l'utilisation de techniques de production traditionnelles, ainsi que des pratiques telles que les feux de brousse, les feux de forêts et les feux sauvages. Il devient donc nécessaire d'ajuster et d'aligner les politiques et stratégies agricoles sur le Cadre de Mesures pour la Biodiversité (CMB) et la Stratégie et Plan d'Action Nationaux pour la Biodiversité (SPANB) afin de mieux prendre en compte les considérations d'intégration de la biodiversité.



- **Analyse du niveau d'intégration de la biodiversité dans les documents cadres nationaux avec leurs impacts**

Le degré d'intégration de la biodiversité dépend de ces politiques et stratégies, lesquelles influent tant bien que mal sur la durabilité, la préservation des écosystèmes, la promotion d'approches basées sur la nature et le respect des espèces sauvages. Malheureusement, le constat révèle un niveau d'intégration de la biodiversité relativement faible en raison de l'utilisation de techniques de production traditionnelles, ainsi que des pratiques telles que les feux de brousse, les feux de forêts et les feux sauvages. Il devient donc nécessaire d'ajuster et d'aligner les politiques et stratégies agricoles sur le Cadre de Mesures pour la Biodiversité (CMB) et la Stratégie et Plan d'Action Nationaux pour la Biodiversité (SPANB) afin de mieux prendre en compte les considérations d'intégration de la biodiversité.

- **Analyse de l'interaction des différents documents de politique et leur mise en œuvre:**

Les politiques qui concernent les secteurs agricoles (PSAEP/PNIAEP, PIGO, SNEB, LPIAEP, LPE, LPA) et la SPANB sont en synergie avec les autres politiques, sauf :

- Le code minier (2005) qui maintient la juxtaposition des carreaux miniers sur les zones de concentration de la biodiversité (notamment les aires protégées) et la législation forestière qui maintient dans son intégralité la validité de l'ordonnance 60 - 127 sur les feux de végétation (autorisant le défrichement dans les zones de concentration de la biodiversité). Ces deux politiques / mesures ont donc un impact négatif sur les politiques concernant les secteurs agricoles.
- Les politiques mesures (dont les cases sont marquées de 0) où aucune interaction pertinente entre les différents objectifs ou lignes politiques/mesures n'a été identifiée.
- Tous les documents de politiques doivent être en synergie avec la politique générale de l'Etat et le plan émergence de Madagascar qui constituent les documents d'orientation sur lesquelles se basent les actions du gouvernement. Cependant, les objectifs de ces deux documents d'orientations ne mentionnent pas spécifiquement la conservation ou l'utilisation durable de la biodiversité.

Cette analyse d'interaction permet de conclure que :

- Les politiques concernant les secteurs agricoles (PSAEP/PNIAEP, PIGO, SNEB, LPIAEP, LPA, LPE) et la SPANB sont en synergie avec les autres politiques notamment celles qui concernent les autres conventions de Rio (PANLD, CPDN). L'alignement de ces politiques avec les cibles du cadre mondiale de la biodiversité ne présente donc pas de contrainte majeure et n'impose pas de formuler une nouvelle politique ou stratégie dont le coût (financier, temporel) est trop élevé.
- Les politiques / mesures contribuant à la dégradation des ressources de la biodiversité (code minier 2005, Ordonnance 60-127) doivent faire l'objet de mesures particulières (abrogation, modification, ...).
- Les politiques avec lesquelles aucune interaction pertinente n'existe avec celles des secteurs agricoles actuellement, peuvent mieux saisir des opportunités et contribuer à faciliter la mise en œuvre des actions prévues dans le cadre de la feuille de route pour ne citer que la SNABIO ou PROSOL pour l'agroécologie.



3.3 Analyse de l'intégration de la biodiversité via les pratiques agricoles

L'intensification durable fait partie des actions préconisées par les politiques agricoles et par la cible N°10 (cf. annexe 3) du cadre mondial de la biodiversité. L'intensification agricole permet effectivement (i) d'augmenter la production agricole par l'intensification (ii) de réduire les défrichements (moins de déforestation) car il n'y a pas nécessité de chercher à coloniser de nouvelles terres et l'agriculture devient sédentaire (iii) de réduire le nombre de conflits fonciers, (iv) d'assurer plus facilement l'autosuffisance alimentaire et (v) de capitaliser les bonnes pratiques. Malgré ses avantages ces pratiques n'arrivent, cependant, pas à augmenter la productivité agricole d'une façon globale à cause de leur petite taille (morcellement des parcelles par héritage notamment). L'une des contraintes majeures pour conférer la durabilité à la mise en œuvre de l'intensification agricole est l'utilisation des pesticides qui contribuent à augmenter leur capacité de pollution et donc de destruction du sol. La dépendance aux engrais chimiques et l'augmentation de prix des intrants constituent également un facteur bloquant pour la durabilité de l'intensification agricole. Enfin, la nécessité de produire à moindre coût constitue un blocage sur la nécessité de respecter l'intégration de la biodiversité

L'agroécologie / Agriculture intelligente face au climat fait partie également des actions préconisées par les politiques agricoles, la cible n°10 (cf. annexe 3) du cadre mondial de la biodiversité, de la contribution déterminée national ainsi que des outils implicitement préconisés par le plan d'action national de lutte contre la désertification. L'état des lieux effectuée a montré que (i) des cahiers de charge national sur l'Agriculture biologique sur la production végétale et apiculture existent et permettent de faire une certification biologique, (ii) des bonnes pratiques agroécologiques sont pratiquées et confirmées, (iii) des organismes œuvrant dans la gestion durable des terres (restauration et protection des sols) existent, (iv) des acteurs et des plateformes initient déjà l'agroécologie. Bien que l'agroécologie constitue une approche prometteuse pour l'intégration de la biodiversité dans le secteur agricole, un certain nombre de contraintes limitent son application. Citons parmi ces contraintes (i) l'inapplication des textes, (ii) le financement par des bailleurs d'activités ne respectant pas l'environnement (ex : exploitation minière), (iii) la mal répartition des actions par rapport à la distribution de la population (peu d'action dans des zones peuplées), (iv) la migration mal maîtrisée qui freine la dynamique de mise à l'échelle ainsi que (v) l'insécurité. Le GSDM, le groupe professionnel de l'agroécologie a mené une étude dont l'objectif est de proposer un état des lieux sur la situation nationale de l'agroécologie (AE) à Madagascar.

Le secteur de la pêche et de l'aquaculture est celui duquel l'intégration de la biodiversité est le plus important. En effet, beaucoup de documents prennent en compte l'aspect biodiversité : la stratégie nationale de l'économie Bleue (SNEB), la Politique Intégrée de la Gouvernance de l'Océan (PIGO), la Stratégie Nationale pour le Développement de l'Aquaculture à Madagascar (SNDAM), la stratégie nationale de l'économie Bleue (SNEB), le Plan de Développement de l'Aquaculture Continentale à Madagascar (PDACM), le Plan de développement d'approche écosystémique des pêcheries et de l'aquaculture, l'holothuriculture, l'algoculture et de la crabculture, la lettre de la politique bleue. Ces documents préconisent la gestion durable incluant la biodiversité (préservation). La mise en œuvre des différents politiques et stratégie développées au sein du secteur de la pêche et l'aquaculture est confrontée à (i) l'insuffisance de structures administratives pour l'application, (ii) l'insuffisance des mesures d'accompagnement dans l'application des textes, lois et stratégies, (iii) l'insuffisance du contrôle et surveillance de la Zone Economique Exclusive (ZEE) et les eaux côtières, (iv) l'insuffisance de la collaboration intersectorielle, (v) les approches préconisées qui ne prennent pas en compte les us et coutumes, (vi) l'insuffisance de la recherche dans le domaine halieutique et l'évaluation de stock ainsi que la diffusion de leur résultat, (vii) l'insuffisance du financement, (viii) la non maîtrise des techniques de transformation et de conservation des produits de la pêche et de l'aquaculture et (ix) l'instabilité des structures ministérielles.

La restauration des écosystèmes est préconisée par la cible 2 (Cf. annexe 3) du Cadre Mondial pour la Biodiversité. Elle est également, l'une des cibles d'action du Plan d'action national de lutte contre la désertification alignée au Plan cadre stratégique décennal, de la Stratégie nationale sur la restauration des paysages forestiers et des infrastructures vertes (SNRPF), de la Stratégie et Plans d'Actions Nationaux sur la Biodiversité (SPANB) ainsi que de la Contribution déterminé national de Madagascar (CPDN).

La restauration des écosystèmes permet notamment d'augmenter la fertilité des sols et donc la productivité agricole car (i) la diversification des macro et microfaunes implique / enrichit les éléments minéraux et organiques du sol et contribue à l'auto restauration du sol, (ii) renforce les services liées à la défense et restauration des sols (iii) une multitudes d'options de restauration des écosystèmes existent et constituent une porte d'entrée opportune pour l'intégration de la biodiversité (ex : Agroforesterie, agroécologie); (iv) des guides de reboisement par écorégion favorisant la restauration (incluant les espèces recommandés) existent notamment également pour les essences utilisable pour la Restauration des Paysages Forestiers; (v) l'existence de la stratégie nationale d'approvisionnement en bois énergie (SNABE) permet également à cette action de contribuer à consacrer plus facilement d'espace dans les schéma d'aménagement territoriale (régional, communal).

La mise en œuvre de la restauration des écosystèmes est également confrontée à des contraintes qui sont : (i) Les actions de restauration actuelles ne contribuent/incluent peu à la restauration de la biodiversité des espèces en voie de disparition (pragmatiquement), (ii) La non abrogation des textes sur le défrichement est défavorable pour la restauration des écosystèmes, (iii) l'insuffisance du financement, (iv) le manque de synergie intersectorielle et interministérielle, (v) l'inexistence de mise à jour des textes régissant la restauration des écosystèmes, (vi) La biodiversité n'est pas considérée dans les pratiques de restauration de l'écosystème et même si c'est le cas la flore est priorisée par rapport à la faune pour laquelle n'existe pas de document cadre pour la restauration, (vii) l'inexistence de document cadre sur les espèces envahissantes, et (viii) le décret MECIE qui ne semble pas concerner les actions de restauration.

La gestion et l'utilisation des espèces sauvages est celle qui permet d'atteindre les buts stratégiques D[1] et E[2] du SPANB ainsi que la Stratégie Nationale et Plan d'Actions sur les Ressources Phytogénétiques pour l'Alimentation et l'Agriculture.

Elle permet de mieux gérer la diversité biologique importante Malgache et une source d'exploitation potentielle contribuant à la sécurité alimentaire, à augmenter les sources de revenus (par exemple le tourisme écologique). Elle permet également de valoriser les connaissances locales et de faire une valorisation culturelle. Enfin, elle permet de conduire une conservation et utilisation participative.

Les contraintes de la gestion et l'utilisation des espèces sauvages sont quant à elle : (i) la Méconnaissance de cette biodiversité, (ii) l'insuffisance ou la non application des réglementations adéquats, (iii) la répartition non équitable des bénéfices économiques (iv) l'insuffisance des sensibilisations et de digitalisations, (v) la complexité des écosystèmes qui ne permet pas d'aborder avec certitude sa gestion (effets de l'exploitation d'une espèce donnée sur l'équilibre de l'écosystème par exemple), (vi) l'insuffisance du financement (pour la recherche, la sensibilisation...), (vii) le manque de gestion et de transparence des informations concernant les espèces et l'insuffisance de leadership des décideurs dans la gestion de ces informations, (viii) les conflits d'intérêt agriculteur/exploitant vs conservateur et (ix) l'inexistence de politique nationale en matière d'estimation du capital naturel/mesure de réductions des impacts des exploitations.

A été mentionné à maintes reprises durant les ateliers consacrés aux études de cas et fait référence à la non-application de la loi sur le code des AP par rapport à la législation forestière notamment en ce qui concerne les sanctions pour les infractions, ainsi que sur la nouvelle loi N° 2020-003 sur l'Agriculture biologique, qui n'est pas du tout diffusée ni vulgarisée au niveau régional

[1] But stratégique D du SPANB : Renforcer les avantages retirés pour tous de la diversité biologique et des services fournis par les écosystèmes : 3 Objectifs stratégiques

- Conservation des écosystèmes et des services essentiels
- Conservation et restauration des écosystèmes (Changement Climatique +Convention des Nations Unies pour la Lutte contre la Désertification)
- Mise en œuvre du protocole de Nagoya (Accès et Partage des Avantages)

[2] But stratégique E du SPANB: Renforcer la mise en œuvre au moyen d'une planification participative, de la gestion des connaissances et du renforcement des capacités : 4 Objectifs stratégiques

- Mise en œuvre de la SPANB : Intégration de la stratégie dans la planification sectorielle
- Respect des connaissances traditionnelles
- Gestion des connaissances sur la Biodiversité
- Mobilisation des ressources financières et mécanisme de financement

4- Défis de l'intégration de la biodiversité dans les politiques agricoles

A vibrant green agricultural landscape with a dirt path, people, and a forested background. The scene is bright and sunny, with lush green crops in the foreground and a dense line of trees in the background. A few people are visible in the middle ground, walking along the path.

L'intégration de la biodiversité dans les secteurs agricoles présente les principaux défis suivants qu'il faudrait relever :

- Engagement des parties prenantes
- Amélioration de la coordination et renforcement de la collaboration intersectoriel
- Alignement des documents clés de politique et stratégies
- Augmentation de l'utilisation des pratiques respectueuses de la biodiversité

5 - Recommandations



5.1- Recommandations sur les alignements à effectuer sur les politiques

Il est recommandé de prioriser l'alignement des documents cadres présentés dans le tableau qui suit en fonction des cibles du Cadre Mondial pour la Biodiversité, de la SPANB, la CPDN, le PNA, le PANLCC et le PANLCD. L'alignement de ces documents permet de faciliter davantage l'intégration de la biodiversité dans les secteurs agricoles.

Documents cadre priorités	Action à entreprendre	Cible CMB A considérer et à intégrer (1)	Thématique d'action respectueuse de la biodiversité
Lettre de politique Intersectorielle Agriculture, Elevage et Pêche et ses programmes de mise en œuvre PSAEP/PNIAEP	Alignement au CMB, SPANB, CPDN, PNA, PANLCC, PANLCD et prise en considération des thématiques transversales au niveau national		<ul style="list-style-type: none"> - Intensification durable - Agriculture durable - Pêche et aquaculture durable - Restauration des écosystèmes - Gestion et utilisation des espèces sauvages
SNCC/AEP		Cible 2 Cible 10	
Lettre de politique de l'agriculture		Cible 1, Cible 2 Cible 7 Cible 10	
Lettre de politique de l'Elevage	Alignement au CMB, SPANB, PNA, CDN, PANLCC, PANLCD	Cible 1, Cible 2, cible 8, Cible 10	
SNEB	Alignement au CMB, SPANB, PNA, CDN, PANLCC	Cible 5, Cible 6, Cible 9, Cible 13, Cible 16, Cible 17	
PIGO	Alignement au CMB, SPANB, PNA, CDN, PANLCC	Cible 5, Cible 6, Cible 9, Cible 13, Cible 16, Cible 17	
SNPA RPGAA	Alignement au CMB, à la SPANB, à la CDN, au PNA, au PANLCC,	Cible 13, Cible 17 Cible 20	
SPANB	Alignement au CMB	Toutes les cibles	

(1) cf. annexe 3 contenant la description de chaque cible. Les cibles mentionnées ici sont celles qui ne sont pas encore considérées dans les documents cadre priorités d'où la nécessité de leur alignement.



5.2. Recommandation sur les thématiques d'action respectueuses de la biodiversité

5.2.1. Intensification durable

-Application des lois existantes notamment la loi n°2020/003 sur l'Agriculture Biologique

- Révision du Décret N° 2018-39 du 02 mai 2018 portant sur l'interdiction d'importation de distribution, de production et de vente des produits d'origine végétale ou animale issus des Organismes Génétiquement Modifiés (OGM)[1]
- Mise à l'échelle les projets de Gestion Durables des Terres (GDT)
- Exploitation rationnelle et durable des terres arables

5.2.2. Agroécologie / Agriculture intelligente face au climat

-Adoption des textes d'application de la SNABIO cette dernière pouvant faciliter la propagation de l'agroécologie

-Renforcement des conseils agro climats au niveau local

-Développement de partenariats avec le secteur privé

-Priorisation des projets agricoles durables (agroécologiques, biologiques, AIC) pour les financements (attributions budgétaire et accès au financement extérieur)

5.2.3. Pêche et aquaculture

-Renforcement de la coordination intersectorielle

-Considération des mœurs et coutumes

-Appui technique et financier des STD et CTD

-Intégration du Genre et équité (jeunes, femmes, personnes vulnérables) dans les projets

-Intégration de l'économie bleue dans le programme scolaire

5.2.4. Restauration des écosystèmes

La restauration des écosystèmes est l'une des actions qui contribue le plus à l'intégration de la biodiversité dans les secteurs agricoles (agriculture, élevage, pêche et forêts). Des expériences de restauration existent d'ailleurs mais nécessitent, en plus de ce qui est déjà défini dans la stratégie nationale de restauration des paysages et des infrastructures vertes :

-Capitalisation et un partage des bonnes pratiques (reboisement, agricoles, restauration) entre les acteurs ;

-Elaboration et la diffusion des guides de restauration en fonction des types d'écosystèmes

5.2.5. Gestion et utilisation des espèces sauvages

-Intensification des recherches scientifiques sur la biodiversité et la complexité des écosystèmes

-Évaluation et de renforcement de l'application de réglementations existantes ou mettre en place de nouvelles réglementations

-Mis en place d'un mécanisme de répartition équitable des bénéfices économiques

-Promotion de la sensibilisation et la mise en place d'une plateforme de digitalisation

-Intensification la recherche de mécanisme de financement/ ou la mise en place de stratégie de mobilisation du financement (pour financer les recherches, les sensibilisations...)

-Promotion la gestion efficace et transparente des informations pertinentes / politique de partage des informations concernant les espèces sauvages

Mise en place un mécanisme de gestion des conflits d'intérêt agriculteur/exploitant vs conservateur

[1] D'autres départements sont concernés par les OGM, notamment et en particulier le Ministère de la Santé, qui utilise les OGM à d'autres fins tels que les vaccins il faut donc faire une exception pour cela d'où la nécessité de réviser le Décret



6 - Feuille de route pour une meilleure intégration de la biodiversité dans les secteurs agricoles à Madagascar

La vision de la feuille de route est « **l'intégration de la biodiversité et de ses multiples valeurs dans les politiques, les réglementations, les processus de planification et de développement est appliqué pleinement assurant que des pratiques agricoles durables permettent aux communautés d'améliorer leur sécurité alimentaire et nutritionnelle** ».

Cette vision repose sur dix-sept (17) activités prioritaires regroupées dans trois (03) axes d'orientation:

- **Axe d'orientation 1:** Responsabiliser les parties prenantes
- **Axe d'orientation 2:** Aligner les documents clés de politiques et stratégies
- **Axe d'orientation 3:** Augmenter substantiellement les pratiques respectueuses de la biodiversité

Chaque activité prioritaire dans la feuille de route a un lien étroit avec les cibles du Cadre Mondial pour la Biodiversité de Kunming-Montréal (CMB ; cf. annexe 3). La mise en œuvre de chacune d'elle requiert l'implication active des différentes parties prenantes mais les entités mentionnées dans les trois tableaux qui suivent, comme étant les principaux responsables, sont seulement citées pour diriger et animer l'organisation et la conduite des activités.

VISION :

Intégration de la biodiversité et de ses multiples valeurs dans les politiques, les réglementations, les processus de planification et de développement sont appliqués pleinement assurant que des pratiques agricoles durables permettent aux communautés d'améliorer leur sécurité alimentaire et nutritionnelle

<u>Axe d'orientation 1 :</u> Responsabiliser les parties prenantes	<u>Axe d'orientation 2 :</u> Aligner les documents clés de politiques et stratégies	<u>Axe d'orientation 3 :</u> Augmenter substantiellement les pratiques respectueuses de la biodiversité
<p>1 - Définir une cartographie des acteurs et répartir les rôles dans le processus d'intégration de la biodiversité dans le secteur agricole (0-3 ans)</p> <p>2 - Sensibiliser les auteurs des pratiques nuisibles à la biodiversité sur les règlements en vigueur et les effets néfastes du défrichement et des exploitations minières abusifs (3-6 ans)</p> <p>3 - Appuyer les collectivités décentralisées à intégrer la biodiversité dans l'élaboration / mise à jour et la mise en œuvre de leurs documents de planification (3-6 ans)</p> <p>4 – Renforcer les actions favorables à l'intégration de la biodiversité dans les activités des opérateurs économiques, des organisations de producteurs et des Organisation de la société civile œuvrant pour les secteurs agricoles (3-6 ans)</p> <p>5 - Elaborer un plan de communication, un plan d'action et un plan de veille pour assurer un meilleur flux d'information entre les parties prenantes et une meilleure collaboration intersectorielle (0-3 ans)</p>	<p>6 – Mettre à jour la lettre de Politique Intersectorielle Agriculture, Elevage et Pêche pour être conforme aux engagements internationaux sur les conventions de Rio (0-3 ans)</p> <p>7 – Mettre à jour la lettre de politique de l'agriculture et ses textes subséquents pour être conforme aux engagements internationaux sur les conventions de Rio (0-3 ans)</p> <p>8 – Mettre à jour la lettre de politique de l'élevage et ses textes subséquents pour être conforme aux engagements internationaux sur les conventions de Rio (0-3 ans)</p> <p>9 – Mettre à jour la Politique Intégrée sur l'Economie Bleue (PIGO) et ses textes subséquents pour être conforme aux engagements internationaux sur les conventions de Rio (0-3 ans)</p> <p>10. Mettre à jour la Stratégie Nationale sur l'Economie Bleue (SNEB) et ses textes subséquents pour être conforme aux engagements internationaux sur les conventions de Rio (0-3ans)</p> <p>11 – Mettre à jour la Stratégie nationale et plan d'actions sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (0-3 ans)</p> <p>12 – Mettre à jour la stratégie et plan d'action national sur la biodiversité (0-3 ans)</p>	<p>13 – Susciter l'adoption des pratiques durable de l'agriculture d'intensification par les organisations de producteurs et le secteur privé (3-6 ans)</p> <p>14 – Faciliter l'adoption des pratiques d'agroécologie et d'agriculture intelligente face au climat (AIC) par les organisations de producteurs et le secteur privé (3-6 ans)</p> <p>15 – Faciliter la mise en œuvre de la pêche et l'aquaculture durables par les organisations de producteurs et le secteur privé (3-6 ans)</p> <p>16 – Mettre à l'échelle les pratiques de Restauration des écosystèmes (3-6 ans)</p> <p>17 – Susciter la pratique de la gestion et de l'utilisation des espèces sauvages par les acteurs (3-6 ans)</p>

